

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE
MASTER EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS
PHYSIQUES ET SPORTIVES (Education et Motricité) DE
L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS.**

Equipe d'évaluateurs :

- M. Djibril SECK, Professeur titulaire, INSEPS/ UCAD, Président
- Mme Fatou Dame LOUM, Maître de Conférences titulaire, INSEPS/UCAD, Membre
- Professeur Mountaga Diop : Professeur Assimilé, INSEPS/UCAD, Membre

Signature

Pour l'équipe, le Président



décembre, 2024

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
1.1 Objectifs.....	4
D'après le rapport d'auto-évaluation, les objectifs de la formation se résument comme suit :	4
1.2 Parcours.....	5
1.3 Equipe de direction	5
1.4. Personnel académique	5
1.5 Personnel administratif, technique et de service	6
1.6 Etudiants.....	6
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	
3. Description de la visite sur site	6
2.1 Organisation et déroulement de la visite	6
2.2 Appréciation de la visite sur site.....	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup.....	8
5. Points forts du programme.....	
6. Points à améliorer du programme	20
7. Appréciations générales.....	20
8. Recommandations à l'établissement.....	21
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	21
10. Proposition de décision : ACCREDITATION PROPOSEE.....	22

Introduction

Invitée par l'Autorité Nationale pour la Qualité de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), l'équipe chargée de l'évaluation du programme de Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives de l'UFR SEFS de l'UGB était composée de trois experts :

1. Professeur Djibril SECK : Président,
2. Professeur Fatou Dame LOUM Mbacké : Membre,
3. Professeur Mountaga DIOP : Membre.

L'équipe des experts, désignée par l'ANAQ-Sup pour l'évaluation du programme de Master professionnel « Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (spécialité "Éducation et Motricité") » s'est rendue à Saint Louis pour effectuer la mission. Cette mission fait suite à la requête de l'établissement auprès de l'ANAQ-Sup en vue de l'accréditation dudit programme. L'évaluation externe a eu lieu précisément le 25 juin 2024 à l'Université Gaston Berger (UGB).

A l'introduction, le Président de l'Equipe des experts de l'ANAQ-Sup a précisé la volonté de mener des travaux tenus dans le temps, étant entendu que cette mission s'inscrit dans l'évaluation-suivi et l'appui-conseil conformément à la vision et à la mission de l'ANAQ-SUP. C'est donc dans un environnement de calme et de sérénité, de confiance mutuelle, d'engagement et d'ouverture que se sont déroulés les travaux en présence de tous les représentants institutionnels concernés : PER, PATS, étudiants.

Après l'étude du rapport d'autoévaluation du programme et des éléments de preuves, la mission menée par les experts a permis d'approfondir les réponses apportées par l'établissement et de rencontrer les différents acteurs de la formation.

Le présent rapport est élaboré par l'équipe d'experts selon le canevas de présentation proposé par l'ANAQ-Sup et à la suite des éclaircissements fournis par les acteurs du programme sur l'appréciation des standards, les éléments de preuve demandés par l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup,

Les experts ont répondu positivement à l'invitation de l'ANAQ-Sup et ont mis tout en œuvre pour rejoindre l'UFR SEFS de l'UGB aux dates convenues avec l'ANAQ-Sup et l'établissement, en vue de la réalisation de ladite mission. Le voyage s'est bien passé pour l'ensemble des membres de l'équipe ainsi que l'accueil à l'UFR SEFS de l'UGB.

1. Présentation du programme évalué : Master en STAPS

Comme présenté dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement, le Master professionnel « Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (spécialité "Éducation et Motricité") », est l'un des programmes de formation offerts par l'UFR/SEFS.

Cette discipline a pour finalité de former un citoyen selon les instructions officielles du Sénégal. Futur enseignant d'EPS, l'étudiant de master en STAPS (spécialité Education et Motricité) acquerra des connaissances fondamentales liées à la motricité humaine, à la culture sportive, ainsi qu'à l'histoire et la sociologie de l'enseignement de l'EPS et des sports.

L'obtention du Master se déroule sur une durée de 2 années organisées en 4 semestres et correspondant au Master 1 (Semestres 1 et 2) et au Master 2 (Semestres 3 et 4). A chacun de ces semestres correspond un programme reposant sur les objectifs et les programmes de formation offerts par l'UFR/SEFS.

1.1 Objectifs

D'après le rapport d'auto-évaluation, les objectifs de la formation se résument comme suit :

1.1.1 Objectifs Généraux

Le Master professionnel « Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (**Master STAPS**) », option **Éducation et Motricité**, offre aux étudiants titulaires de la licence une formation leur permettant d'acquérir les bases requises pour exercer comme agent de l'état ou dans le privé. Ils doivent connaître les exigences institutionnelles et déontologiques qui gouvernent les interventions éducatives. Face à des publics variés dans des espaces pédagogiques divers, le futur enseignant d'EPS devra acquérir des connaissances sur le développement de l'enfant et de l'adolescent et des compétences à mener un groupe classe vers des apprentissages précis et évaluables. Évoluant dans un secteur en relation avec les pratiques physiques, sociales en perpétuel changement, l'enseignant d'EPS sera amené à

maîtriser des outils lui permettant de parfaire ses actions éducatives et de s'adapter aux évolutions culturelles et didactiques de sa discipline.

Le diplôme délivré est un Master d'enseignement et de recherche permettant aussi à l'étudiant d'intégrer une ou des formations dans les métiers en STAPS.

1.1.2 Objectifs Spécifiques

Le Master Éducation et Motricité a pour objectifs de préparer au métier d'enseignant en Éducation Physique et Sportive et aussi de chercheur dans le domaine des activités physiques et sportives.

1.2 Parcours

Ce master en STAPS dans la spécialité Education et Motricité offre deux parcours :

- le parcours qui permet au titulaire du diplôme d'enseigner l'EPS. Il peut aussi se présenter au concours en vue de l'obtention du CAES -EPS,
- le parcours recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives qui permet aussi à l'étudiant de s'affilier à un laboratoire et s'inscrire pour faire une thèse de doctorat afin de devenir chercheur ou enseignant-chercheur.

1.3 Equipe de direction

Le Master STAPS est administré comme suit :

1. un coordonnateur ;
2. un Responsable de la *Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ)*. ;
3. une secrétaire vacataire qui assiste le coordonnateur.

1.4. Personnel académique

Le personnel académique titulaire est composé de 25 enseignants-chercheurs, tous sénégalais comptant parmi eux :

- 09 Professeurs titulaires dont 05 permanents et 03 non permanents
- 07 Maîtres de Conférences, tous permanents
- 04 Assistants titulaires, tous permanents
- 05 Intervenants professionnels non permanents.

1.5 Personnel administratif, technique et de service

Le personnel administratif, technique et de service est composé d'une seule secrétaire contractuelle qui est l'intermédiaire entre les étudiants et le coordonnateur concernant toutes les questions relatives à l'inscription et aux emplois du temps.

Cependant, il faut noter tous les autres PATS de l'UFR SEFS sont disponibles pour apporter leur aide au bon déroulement du master.

1.6 Etudiants

Le programme accueille en majorité des étudiants sénégalais, mais aussi des étudiants étrangers. Le nombre en Master (parcours initial) est d'environ 70 à 80 étudiants par année à l'exception de la première et de la deuxième qui comptent 30 et 63 étudiants respectivement.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation portant sur le Master en STAPS est un document clair et bien écrit de 32 pages suivi d'une liste sur deux (2) pages de 48 annexes. Le document a renseigné tous les champs et a présenté les méthodes d'enseignement. Il a été présenté suivant la méthodologie recommandée par l'Anaq-Sup. Le document a d'abord présenté l'institution par un organigramme administratif et pédagogique, suivi du programme du Master en STAPS en sept (7) sections soumis à notre évaluation.

- **Champ d'évaluation 1** : objectifs et mise en œuvre du programme d'études.
- **Champ d'évaluation 2** : organisation interne et gestion de la qualité
- **Champ d'évaluation 3** : curriculum et méthodes didactiques.
- **Champ d'évaluation 4** : personnel d'enseignement et/ou de recherche (per)
- **Champ d'évaluation 5** : étudiant(e)s
- **Champ d'évaluation 6** : dotation en équipements et en locaux

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Les experts ont effectué leur mission le mardi 25 juin 2024. Ils sont arrivés sur les lieux à 08h15 et ont été accueillis par l'assistante du responsable du master, ensuite par le responsable du programme lui-même, Monsieur Djiby Guissé Diakhaté. Les entretiens se sont déroulés dans

la salle de Conférence du l'UFR/SEFS où les experts ont rencontré successivement l'équipe de Direction, des PER, des PATS et des étudiants.

Avec ces acteurs du département, les experts ont eu des échanges riches et fructueux sur l'ensemble des activités : l'enseignement, la recherche et l'administration. Des questions ont été posées à chaque composante sur le programme et ses objectifs, le déroulement des cours, les infrastructures, sur les grands problèmes du programme et sur les débouchés du programme.

L'équipe de direction était composée du Directeur de l'UFR SEFS, professeur Assane Diakhaté, du Directeur adjoint, du Coordonnateur du master, docteur Djiby Guissé Diakhaté, du CSA et de Madame Diallo, responsable de la Cellule Interne d'Assurance Qualité.

Trois enseignants seulement intervenant dans le Master, mettent à la disposition des étudiants les syllabi de cours. Mais ils reconnaissent qu'il n'existe pas une évaluation formelle des enseignements. Les deux disent participer à l'élaboration de la maquette. Ils reconnaissent l'existence d'un laboratoire qui n'est pas fonctionnel. Il n'y a pas de transdisciplinarité. Le cahier de texte n'existe plus. Exceptés les voyages d'études, il n'existe pas de mobilité des PER.

Deux PATS, l'assistante de direction et l'assistant du chef de service pédagogique ont été interrogés. Dans l'ensemble, ils expliquent qu'ils n'ont pas de difficultés avec les PER et les étudiants. Ils continuent en disant qu'ils ont des relations fonctionnelles avec les PER et ils restent à l'écoute des étudiants en prenant en charge leurs préoccupations.

Les trois étudiants (une fille et deux garçons) interrogés expliquent que la majorité des professeurs donne les syllabi de cours au premier cours et ils reconnaissent l'existence d'une sélection pour le Master. Ils disent qu'il n'existe pas de cahier de texte. En ce qui concerne les enseignements, il n'y a pas d'évaluation. Ils parlent d'un problème d'assiduité des professeurs et des difficultés à retirer leurs attestations. Ils expliquent qu'ils ont des rapports très fonctionnels avec les profs, les PATS et l'administration.

Auparavant, les experts avaient reçu de la part de l'ANAQ-Sup, différents documents relatifs à ce Master en STAPS, documents qu'ils avaient exploités aux fins de la mission. Les experts, au vu des informations obtenues à travers ces documents et des échanges avec les acteurs, et

après en avoir longuement discuté entre eux, sont arrivés aux conclusions mentionnées ci-dessous.

3.2 Appréciation de la visite sur site

L'équipe, satisfaite de la visite de l'établissement, dit merci à la direction du programme qui lui a réservé un accueil très chaleureux et qui a fait montre d'un esprit constructif dans les échanges et les discussions engagés, tous caractérisés par la franchise et la sérénité. L'équipe félicite la direction ainsi que toutes les composantes et les encourage à continuer à travailler dans cet esprit.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
L'UFR SEFS a débuté les activités à la rentrée académique 2011-2012. Depuis 2015-2016, le programme d'études de Master en STAPS est régulièrement dispensé. Il est actuellement à sa 6ème promotion et se déroule régulièrement depuis. Cependant, on note une invalidation l'année académique 2017-2018.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Les objectifs de formation et/ou d'apprentissage définis pour le programme de Master des sciences de l'éducation correspondent à la mission et au plan stratégique de l'UGB. Il existe une correspondance entre les objectifs de formation de Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et le plan stratégique de l'UGB. Par ailleurs, le Projet pédagogique de l'UFR SEFS, validé lors de deux (2) séminaires tenus durant l'année 2014 s'est inspiré du plan stratégique. Il s'agit, pour l'UFR, d'assurer la formation de cadres aptes à contribuer efficacement au développement des différents secteurs et branches d'activités liés à l'éducation, l'enseignement, la formation et le sport, mais aussi de doter le pays de chercheurs aptes à

produire des connaissances sur le système éducatif global dans son organisation, son fonctionnement et son évolution

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme maintient des liens étroits avec le milieu professionnel à travers des stages dans le cursus de formation. Un des principaux acteurs reste l'Inspection d'Académie et ses Services rattachés.

Les professionnels interviennent dans l'enseignement de certains modules et prennent une part active dans la professionnalisation comme c'est le cas pour l'encadrement des stages.

Le programme maintient un lien étroit avec le monde socio-professionnel car les étudiants font leur stage dans les établissements secondaires publics gérés par l'Inspection d'Académie de Saint Louis. Durant ce stage, ils sont encadrés par les enseignants maîtres de stage. En outre des professionnels en service dans les établissements donnent des cours dans le master.

Nous recommandons vivement à ce que des professionnels (enseignants d'EPS sur le terrain, des censeurs ou proviseurs, agents de l'Inspection d'Académie) soient conviés à la prochaine révision des maquettes.

Le groupe d'experts recommande la mise en place d'une cellule d'insertion professionnelle qui travaillerait sous la coordination du point focal et selon un plan d'actions partagé, validé par les autorités académiques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le chef de département est choisi conformément aux textes qui régissent l'UGB et que c'est dans les Assemblées Générales de département STAPS que les décisions sont prises et transmises au conseil de l'UFR SEFS qui en sont tour les soumet à l'AG de l'UGB pour validation.

Il existe la preuve du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de département transmis à tous les membres du département en vue de son déroulement à la rentrée 2015-2016.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Ce sont les Enseignants-Chercheurs permanents qui, sous l'encadrement du Directeur de l'UFR, accompagnés par des Professeurs internes et externes à l'UGB ont mis en œuvre le Programme d'études de Master du Département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives durant l'année académique 2014-2015.

Les étudiants sont représentés à l'Assemblée du Département et au Conseil d'UFR. Régulièrement, ils y expriment leurs points de vue et leurs impressions sur le fonctionnement pédagogique et administratif.

Cependant, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'a pas été mentionnée et aucun document ne la prouve.

Recommandation : nous recommandons l'invitation des étudiants à la fin du master 2 à participer à l'évaluation de tous les ECU, les UE, les stages et la rédaction et les soutenances des mémoires et de bien matérialiser cette évaluation par des pièces administratives :

décisions de l'Assemblée Générale de département, choix au hasard des étudiants ou volontariat.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Une Cellule interne d'Assurance qualité (CIAQ) est instituée à l'UGB et un comité de pilotage de l'Auto-évaluation d'Assurance qualité instituée au niveau de l'UFR travaille en étroite collaboration avec elle. L'Université Gaston Berger dispose d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ).

La CIAQ a construit des outils de gestion de la qualité qui sont partagés avec toutes les parties prenantes et les a mis en ligne sur la plateforme de l'université. La plateforme est accessible à tous, aux enseignants et aux étudiants en particulier.

Nous recommandons vivement de mettre en place au niveau du département, un organe chargé de l'assurance qualité de proximité et de l'archivage des documents de gouvernance.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme d'études de Master EM dispose de maquettes structurées. Il est déroulé sur quatre (4) semestres et dispose d'une maquette structurée en treize (13) unités d'enseignement (UE) avec cinquante-sept cours (57) ou éléments constitutifs (EC).

Les unités d'enseignement ont toutes des syllabi qui annoncent les plans de cours.

Cependant il a été constaté que l'étudiant qui prend l'option recherche pour le master STAPS fait son stage au laboratoire de recherche, tandis que celui qui a opté pour l'enseignement de l'EPS fait un stage d'entière responsabilité en milieu scolaire (200h).

La maquette du programme, faisant l'objet de cette évaluation, est bien structurée selon le format LMD réparti en quatre (04) semestres (de M₁ à M₂). La présentation des UE et des EC suit le format classique du LMD.

La proportion d'un (01) crédit pour vingt (20) heures est respectée ainsi que la part du TPE qui se situe entre 30 et 50% du VHT. La répartition des heures en CM ; TD et TP est cohérente.

Recommandations : nous recommandons néanmoins d'améliorer les plans de cours afin qu'ils correspondent mieux à l'application du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

L'offre du Programme d'études permet l'acquisition des principaux savoirs disciplinaires, didactiques, pédagogiques, législatifs et inclut dans la mesure du possible des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international.

Le Programme d'études comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer sur le marché du travail, tels que les stages d'observation et à responsabilité entière. Ces stages qui se déroulent dans les établissements d'enseignement du moyen et du secondaire de la commune de Saint-Louis font l'objet de convention entre l'Inspection d'Académie et l'UFR SEFS.

Oui les découvertes et les méthodes de travail sont intégrées dans les études. Cependant seul le volume horaire réservé à la recherche dans le master est précisé (310h pour l'option enseignement et 510h pour l'option recherche). La préparation au marché du travail fait l'objet d'activités pédagogiques spécifiques.

Le curriculum comporte des stages crédités. Ces stages font l'objet d'une entente contractuelle avec l'Inspection d'Académie de Saint-Louis. Les stages sont encadrés par des maîtres de stage (enseignants d'EPS) et par des superviseurs du département STAPS de l'UGB.

Dans la plupart des EC autres que les stages, les 2/3 du volume horaire sont réservés aux CM et TD et 1/3 au TPE.

Dans certains EC, les travaux dirigés (TD) prennent la plus grande part du volume horaire ou la totalité même du volume horaire. Les stages sont constitués uniquement de TD.

Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les buts de formation fixés. Les méthodes d'enseignement choisies sont adaptées aux contenus transmis et motivent les étudiants à apprendre de façon autonome et responsable. Les différents modes d'apprentissage sont pris en compte par la diversité des méthodes d'enseignement.

L'enseignement inclut la possibilité pour les étudiants de s'autoévaluer périodiquement. Des exercices et tests adaptés sont à leur disposition afin de tester et d'approfondir leurs compétences.

L'évaluation continue des étudiants, de même que les examens, sont adaptés aux objectifs de formation et à l'enseignement (buts visés, contenus, méthodes et fréquence des évaluations). Les étudiants sont périodiquement informés des résultats obtenus dans les évaluations continues ainsi qu'aux examens.

L'obtention d'attestations, de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques est règlementée par le décret 2013-875 modifiant certaines dispositions du décret 2012-1115 relatif au diplôme de Master.

Un Arrêté est pris, nommant les jurys de délibération du Master Education Motricité (EM) afin d'établir un Procès-Verbal ; Il définit aussi la procédure à suivre par l'étudiant pour

retirer facilement et à temps son attestation de réussite, son diplôme et son supplément de diplôme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Le Département dispose chaque année des statistiques exhaustives sur les taux de réussite des étudiants dans les unités d'enseignement. Cependant des preuves pertinentes montrant que le programme du master fait des efforts pour améliorer la réussite des étudiants existent.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées. Les délibérations organisées à la fin de chaque semestre au niveau du département pour statuer sur les notes d'examen et de contrôle de connaissance des étudiants font l'objet de procès-verbaux qui sont affichés. Sur la base des listes publiées, les étudiants qui ont validé les semestres peuvent retirer leur attestation de réussite en vue de leur pré-inscription ou de la recherche d'emploi.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le Département dispose de statistiques exhaustives sur les taux de réussite des étudiants dans les unités d'enseignement. Le programme met à la disposition des étudiants des ressources pédagogiques leur permettant de s'autoévaluer avant les évaluations de fin de semestre.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Tous les Enseignants-Chercheurs intervenant sont des professionnels qui possèdent des compétences didactiques et assez d'expérience dans l'enseignement. Les enseignants sont compétents dans les thèmes qu'ils enseignent. Ils sont aptes à établir des liens avec d'autres thèmes abordés au cours de l'enseignement.

Lors de la sélection et de l'engagement des enseignants, les compétences didactiques et l'expérience dans l'enseignement sont prises en compte.

La majorité des enseignants prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Ceci est assuré par des conditions d'engagement et de travail adéquates.

L'évaluation des enseignements se fait systématiquement par une cellule interne d'assurance qualité. Depuis l'année 2021/2022, l'évaluation des enseignements a été généralisée au sein du département.

Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER.

Lorsque les prestations scientifiques ou didactiques d'un enseignant sont insuffisantes, la participation à une formation continue ou à un perfectionnement est recommandée.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les enseignants intervenant dans le programme Master en Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives sont soumis aux charges horaires que leur confère la loi.

Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement/le cahier des charges.

Les fiches de suivi et de contrôle des enseignements permettent de prouver l'effectivité du temps de travail des enseignants conformément aux prescriptions horaires retenues dans les textes.

Quant aux activités de recherche, elles sont réalisées au sein des laboratoires, soit en équipe ou individuellement. Elles sont difficilement quantifiables en termes d'heures consacrées aux activités scientifiques et de recherche.

Nous recommandons vivement d'Intégrer dès le départ les enseignants chercheurs dans les équipes et groupes de recherche du Laboratoire pour l'encadrement des mémoires de façon collégiale, de structurer et de renforcer le Laboratoire par la création des équipes de recherche, des axes et thématiques de recherche afin d'avoir la masse critique pour l'encadrement et l'accompagnement des étudiants dans leur travail de recherche (mémoires).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Le programme d'études est organisé de façon à rendre possible les échanges d'enseignants avec d'autres UFR, institutions nationales et étrangères. Des enseignants venant d'autres écoles supérieures interviennent également. La mobilité entrante et celle sortante des PER sont effectives.

En effet, 20% de professionnels et 44% d'enseignants-chercheurs sont issus d'autres UFR ou institutions ou d'autre universités, ainsi répartis : - Deux (2) enseignants chercheurs de l'université de Cotonou (Bénin) ; Deux (2) enseignants chercheurs de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar ; Un (1) enseignant chercheur du département des Sciences de l'éducation de l'UFR SEFS, Trois (3) enseignants chercheurs du département de la formation de l'UFR SEFS ; Un (1) enseignant chercheur de l'UFR SAT de l'UGB ; Un (1) enseignant chercheur de l'UFR LSH de l'UGB ; Un (1) enseignant chercheur de l'UFR Sciences de la santé. Il est constaté que 64% des enseignements du master sont dispensés par des enseignants contractuels. Nous recommandons de revoir à la hausse les volumes horaires des enseignants permanents.

Appréciation globale sur le standard ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Etudiant (e) s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Chaque année un appel à candidature dans lequel sont mentionnées les conditions d'accès est lancé et publié à travers la Direction de la Communication et Marketing (DCM) de l'Université Gaston Berger (UGB). La publication des conditions d'accès au programme est acceptable.

Recommandation : il convient cependant de diversifier et d'augmenter les supports et médias de diffusion des appels à candidature et les conditions d'accès, d'intégrer le projet de recherche de l'étudiant.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

En général, les filles représentent moins d'un tiers (1/3) des effectifs du Master STAPS ; par contre elles constituent plus de la moitié en 2016-2017 et 2017-2018. Dans un domaine réservé aux hommes dans les représentations, cette réalité constitue un fait encourageant. En effet, des preuves d'efforts importants pour admettre plus de filles en licence STAPS sont fournis. Au regard des effectifs, force est de constater que les femmes sont encore minoritaires dans le parcours « Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (Éducation et Motricité) », (Master STAPS).

Recommandations : renforcer les efforts pour admettre plus de filles en licence, les attirer davantage en Master STAPS ; continuer à promouvoir l'équité et l'égalité d'accès aux études master en décidant du nombre de filles à recruter pour chaque promotion ; encourager, favoriser la candidature des filles en rendant l'information plus accessible.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La structure des études de Master et la mise en place de dispositifs (Supplément au diplôme, Intervenant(e)s extérieurs) ainsi que les accords de partenariat avec d'autres universités (Université du Québec des Trois Rivières) conclus par l'UFR ne favorisent pas la mobilité des étudiants ainsi que des PER et PATS.

Recommandations : nous proposons d'exploiter les accords de l'UGB avec d'autres universités en s'adressant à la Direction de la coopération. Ensuite signer des avenants avec les UFR STAPS pour améliorer la mobilité des étudiants, des PER et des PATS.

Toutefois, il convient de faciliter et de promouvoir d'avantage les trois (3) leviers forts du système LMD que sont : la capitalisation, le transfert et la mobilité aux niveaux national et international des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Afin d'assurer un encadrement acceptable des étudiants, le département des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, en plus de son personnel permanent, fait appel à des enseignants non permanents dont certains viennent d'autres universités du Sénégal et de la sous-région et du monde de l'enseignement de l'éducation physique.

Bien qu'il n'y ait pas eu jusque-là une évaluation formelle du programme, les remarques et des suggestions du PER, des séminaires de formation sur la pédagogie universitaire, des ateliers de formation ont permis d'apporter des correctifs aux différents manquements notés dans le programme.

Au niveau du département, le responsable du master coordonne les activités de stage. Le chef de département et le coordonnateur du master procèdent au choix de la structure d'accueil, en passant par la procédure de demande, la visite de terrain avant et pendant jusqu'au rapport du stage, les étudiants bénéficient de conseils appropriés.

Même si les ressources humaines disponibles à disposition sont jugées suffisantes dans l'ensemble, il est recommandé d'améliorer le système d'encadrement des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s en permettant leur recrutement dans l'enseignement de l'éducation physique dans le cycle moyen et secondaire qui absorbe la quasi-totalité des étudiants détenteurs du master STAPS option éducation et motricité

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme d'études de « Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (spécialité Éducation et Motricité) », (Master STAPS) dispose de ressources suffisantes en infrastructures et en personnel pour réaliser ses objectifs. Le programme dispose de ressources suffisantes provenant de ressources propres issues de la fonction de service et de la dotation de l'état.

Recommandations : Cependant, il serait souhaitable pour une qualité durable, d'avoir un projet d'orientation stratégique associé à un business plan pour l'entretien, la maintenance et la valeur ajoutée ; de mettre en place un système opérationnel de sécurité et de secours, la maintenance du matériel et équipement de premiers secours (exemple des extincteurs).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- 1) Infrastructures de qualité (Equipements, Salles de cours, piscines...) ;
- 2) Services à la communauté bien développés. A ce niveau, notons l'esprit d'initiative et d'innovation en direction des ressources humaines ;
- 3) L'intervention de professionnels de professionnels dans le programme d'enseignement de formation ;
- 4) Mise en place d'activités ayant pour objectif l'insertions des étudiants (nomination d'un point focal)
- 5) Existence d'un cadre et d'outils adaptés afin de motiver et d'accompagner les étudiants ;
- 6) Existence de cadre et de procédure à suivre par l'étudiant afin de recevoir au plus tôt son attestation de réussite, son diplôme et son supplément de diplôme ;
- 7) Personnel enseignant qualifié
- 8) Existence de maquettes structurées conforme au LMD et révisées
- 9) Existence de syllabus quoiqu'en nombre insuffisant par rapport au nombre d'enseignants et de cours ;

- 10) Existence d'une cellule interne d'assurance qualité pour l'évaluation des enseignements ;
- 11) Les unités d'enseignement dispensées sont en adéquation avec les compétences visées.

6. Points à améliorer du programme

- 1) La présentation des tableaux et des statistiques dans le rapport d'auto-évaluation est redondante (plusieurs graphiques pour les mêmes données ;
- 2) Absence des rapports d'évaluations des enseignements par les étudiants ;
- 3) Retard dans la délivrance des attestations ;
- 4) Inexistence des cahiers de texte ;
- 5) Manque d'assiduité et retards de certains enseignants ;
- 6) Pas d'emploi du temps préétabli en M1 et M2 du Master STAPS ;
- 7) Au moment de l'évaluation par les experts, les étudiants n'avaient pas commencé leur stage en milieu scolaire
- 8) Insuffisance des stages en milieu scolaire pour les M1 ;
- 9) Inexistence de cellule interne d'assurance qualité à l'UFR SEFS.

7. Appréciations générales

L'évaluation externe a porté sur le programme de Master en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de Université Gaston Berger (UGB). Ce diplôme de master, préparé en deux années, est régulièrement déroulé depuis son démarrage en 2015 et a sorti plusieurs promotions.

Il est actuellement à sa sixième (6ème) promotion d'étudiants en 2023-2024. Le programme d'études du Master a reçu à ce jour 421 étudiants sur l'ensemble des promotions et a enregistré deux cent vingt (220) soutenances de mémoire de Master à la date du 28 février 2023.

Les contenus du programme correspondent aux standards internationaux. L'enseignement est dispensé par un corps professoral qualifié dans un cadre d'étude favorable avec des infrastructures de qualité, des salles de cours, des salles informatiques et une bibliothèque physique bien équipées

Le rapport d'auto-évaluation présente essentiellement la position du programme par rapport aux standards du référentiel de qualité de l'ANAQ-Sup. La présentation qui en est faite est assez détaillée avec des renvois à des éléments de preuve disponibles.

Toutefois, des efforts sont attendus pour améliorer le système d'assurance qualité interne, renforcer l'accompagnement des étudiants pour leur insertion dans le monde du travail et l'encadrement pour leur mémoire de master.

8. Recommandations à l'établissement :

- 1) Exprimer le besoin de recrutement pour le bon fonctionnement du programme ;
- 2) Revoir et équilibrer les UE de la maquette pédagogique, surtout le volume horaire attribué à un crédit ;
- 3) Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants
- 10) Créer des axes ou des équipes de recherche dans le laboratoire afin d'accueillir les meilleurs étudiants du Master en Doctorat ;
- 4) Encourager l'admission des filles dès la L1 ;
- 5) Mettre en place une cellule sectorielle d'assurance qualité à l'UFR SEFS qui travaillerait en étroite collaboration avec la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) de l'Université UGB pour valider l'autoévaluation ;
- 6) Mettre en place une cellule d'insertion professionnelle ;
- 7) Faire une étude de satisfaction auprès des employeurs des sortants de ce Master.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- ✓ Respecter le délai minimal de mise à la disposition des experts de l'ANAQ-Sup retenus pour la mission, le rapport d'autoévaluation interne et des éléments de preuve fournis lors de la demande d'accréditation.
- ✓ Inclure dans le protocole de la mission ANAQ-SUP, un délai supplémentaire de consultation des éléments demandés et à consulter sur place ; ceci, afin de compléter le protocole et le processus de « triangulation » comportant entre autres : le rapport écrit d'auto-évaluation et la vérification des éléments de preuves, sa présentation orale suivie de discussions, la visite sur site et les échanges avec les différents acteurs autour d'un même référentiel Qualité.

10. Proposition de décision : ACCREDITATION PROPOSEE

Notre décision est motivée et est fondée par l'appréciation des différents éléments fournis, la réponse sincère et l'effort du comité de pilotage après réception du pré-rapport afin de nous faire parvenir les éléments de preuve supplémentaires demandés. En effet, nous avons noté la dynamique d'amélioration continue manifestée par les acteurs du programme et les responsables de l'UFR par l'application immédiate des recommandations formulées par l'équipe d'experts.

Aussi, nous émettons un avis favorable pour l'accréditation **DU PROGRAMME DE MASTER EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (Education et Motricité) DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT .**